

Manuscrit 16 (K12)
Copie de lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce
9 juin 1818

<Copie de la main d'Isidore Niépce>

Londres/

M^r Claude Niépce, à son frère à Châlon sur

Saône

le 9 juin 1818¹

Mon cher ami,

J'attendais avec bien de l'empressement de vos chères nouvelles ; je/ viens heureusement de recevoir ta lettre du 2 c¹² qui m'a causé la plus/ vive satisfaction ; combien je suis sensible aux témoignages si précieux/ pour moi de ton tendre attachement ! et de la part que tu prends/ aux soins et au zèle que j'ai mis à notre entreprise³ ; rien ne/ pouvait m'en dédommager d'une manière plus encourageante/ et plus satisfaisante, en même tems, nous devons comme tu le/ dis fort bien mon cher ami, beaucoup de reconnaissance à/ M^r Jones⁴, et j'ai cru suivre tes intentions, en lui offrant/ ainsi qu'à M^r son ami⁵ qui avait fait la traduction, un/ gage de notre gratitude mutuelle, en les priant d'accepter/ un ouvrage qu'ils m'avaient laissé appercevoir désirer ;/ savoir un dictionnaire de l'Académie française, et un/ dictionnaire de Chambeau anglais et français⁶ ; ces deux/ ouvrages d'une belle édition et bien reliés, nous reviennent à/ environ sept louis, ce qui est fort cher mais cependant,/ moins que le prix de ce pays, grâce à la recommandation/ de M^r Fauche, qui connaît particulièrement le libraire, et/ qui m'a fait une remise. j'aurais pu leur offrir un plan/ de notre machine à chacun ; mais il nous en eût coûté [plus]/ davantage, et j'ai pensé qu'il convenait mieux de ne pas les/ produire, crainte que quelque indiscret ne s'en servit contre/ nous ! Je suis charmé mon cher ami, que tu aies approuvé le/ parti que j'ai pris de faire copier les plans par l'ingénieur/ qui avait été chargé de les examiner⁷ ; comme il les connaissait,/ il n'y avait plus rien à craindre de les lui confier, ainsi que/ la description qu'il avait été obligé de bien comprendre, parce/ qu'il est forcé de prêter serment qu'elle est intelligible et exacte ;/ et d'ailleurs, comme il avait montré, beaucoup de bonne/ volonté, et qu'il était naturel de lui en témoigner notre/ reconnaissance, et comme il a beaucoup de talent pour/ dessiner ces sortes d'ouvrages, j'ai cru que je ne pouvais me/ dispenser de les lui donner à copier, ce dont il s'est/ parfaitement acquitté ; il a demandé cinq guinées pour//

¹ Huit mois séparent ce courrier du 9 juin 1818 de la précédente lettre connue de Claude à Nicéphore (cf. Lettre du 7 octobre 1817, MNN). Claude vivait alors au 9 Frith Street, petite rue du quartier de Soho, située en plein cœur de Londres, à proximité d'Oxford Street et du British Museum.

² Document inconnu.

³ Promouvoir et exploiter le Pyrèolophore en Angleterre.

⁴ Le « D^r Jones », dont il avait déjà été question huit mois plus tôt (cf. Lettre du 7 octobre 1817, MNN) et qui venait d'écrire à Claude (cf. Lettre du 28 mai 1818, ASR).

⁵ M. Twopeny (cf. Lettre du 28 mai 1818, ASR).

⁶ Louis Chambeau, *Dictionnaire François-Anglois & Anglois-François*, Londres, 1815.

⁷ Joseph Farey (1796-1829). Cet ingénieur mécanique et dessinateur avait servi de traducteur lors de la rédaction de la description anglaise du Pyrèolophore (en vue de l'établissement du brevet pour l'Angleterre). Fils de John Farey S^r (1766-1826), il travaillait avec ses frères et sœurs dans l'entreprise familiale qui s'était spécialisée dans l'aide aux inventeurs et la réalisation de documents nécessaires au dépôt de brevets (descriptions, dessins, plans, etc.). Cf. A. Skempton, *Biographical dictionary of civil engineers*, Volume 1, London, 2002, p.224.

chaque expédition, l'une pour l'Ecosse et l'autre pour/
l'Irlande, ce qui fait dix guinées⁸ ; mais nous ne devons pas/
regretter notre argent, puisque l'ouvrage est bien fait, et qu'il/
est bon d'avoir pour soi les gens de l'art, et d'encourager leur/
talent. j'ai remis au bureau des Patentes, notre description/
pour la faire transcrire ; je compte porter après-demain jeudi, les/
plans, et alors nous serons parfaitement en règle du côté des/
Patentes⁹. Viendra ensuite l'exécution en grand, du moins du/
modèle dont nous sommes convenus ; et je ne puis voir mon/
cher ami, sans la plus vive satisfaction et la plus sincère reconnais-/
-sance, l'activité et le zèle que tu as mis à m'en procurer/
les moyens. <..... Argent, etc.....>¹⁰/
je crois mon cher ami qu'il vaut mieux ajourner encore le plaisir/
que j'aurais à te communiquer les améliorations que j'ai tâché/
de faire à notre procédé, jusqu'au moment où je serai assez/
heureux pour le faire de vive voix et mises à exécution :/
parce que je n'aurais pas le tems suffisant avant le/
départ de <ces Messieurs>¹¹ M^r Edouard de Varennes qui est venu me voir¹²,/
et qui est chargé de quelques dépêches [pour] <de notre> Ministre des affaires/
étrangères¹³ pour l'ambassadeur de France¹⁴ <à Londres>¹⁵ et qu'ainsi que je/
l'avais pensé, il vaut mieux garder par devers nous le fruit/
de nos travaux, que d'avoir à craindre l'indiscrétion/
même involontaire¹⁶./

Je pourrais à l'aide de M^r Jones, faire une connaissance/
Très-essentielle pour notre entreprise, celle de M^r Brunel¹⁷/
qui est son ami, et dont tu auras sans doute entendu/
parler ; c'est l'inventeur des souliers cousus avec du fil de fer,/
avec laquelle découverte, il a fait une très grande fortune ;/
et depuis, comme il est ingénieur fort distingué, il a f[ormé] <formé> ,/
au compte du Gouvernement à Port-Smouth, un établissement/
de la plus haute importance pour la marine ; à l'aide de la/
machine à vapeur, il fait mouvoir des scies et des tours,/
qui font des poulies et des moufles sans le secours d'ouvriers./
Il a reçu pour cette entreprise des sommes très-considérables,/
et il a naturellement un très-bel établissement à Chelséa/
sur les bords de la Tamise ; je désire mon cher ami, savoir/
ce que tu penses sur les démarches que je pourrais faire/
auprès de M^r Brunel, et si nous pourrions nous adresser/
à lui pour exécuter nos travaux, dans le cas cependant, //

où nous conserverions la propriété de notre procédé. je te prie/
donc mon cher ami, de vouloir bien me mander dans ta prochaine/
reponse, ce que je puis faire à cet égard. je regrette beaucoup/

⁸ Dès 1817, Claude avait convaincu Nicéphore de la nécessité de déposer un brevet valable pour les « trois royaumes » (Angleterre, Écosse et Irlande). Cf. Lettre du 7 octobre 1817 (MNN).

⁹ Le brevet anglais du Pyrèolophore avait été établi le 25 novembre 1817 avant d'être définitivement accordé aux frères Niépce le 25 mai 1818 (cf. BM p.573-581).

¹⁰ Ajout de la main de Joseph Hamel signifiant que la lettre originale contenait des phrases supplémentaires consacrées aux finances (phrases qu'Isidore n'a pas jugé bon de recopier).

¹¹ Ajout de la main de Joseph Hamel.

¹² Au sujet de cette visite, voir BM p.582-583.

¹³ Armand Emmanuel du Plessis, duc de Richelieu (1766-1822). Il fut ministre des affaires étrangères de Louis XVIII du 26 septembre 1815 au 29 décembre 1818.

¹⁴ René Eustache d'Osmond (1751-1838), ambassadeur de France à Londres de novembre 1815 à janvier 1819.

¹⁵ Ajout de la main de Joseph Hamel.

¹⁶ Si l'on en croit les nombreuses corrections apportées à ce paragraphe par Joseph Hamel, le texte original pourrait avoir été le suivant : « *parce que je n'aurais pas le tems suffisant avant le départ de ces Messieurs (M^r Edouard de Varennes qui était venu me voir, et qui fut chargé de quelques dépêches du Ministre des affaires étrangères pour l'ambassadeur de France à Londres) ainsi que je l'avais pensé, il vaut mieux garder par devers nous le fruit de nos travaux, que d'avoir à craindre l'indiscrétion même involontaire* ».

¹⁷ Marc Isambard Brunel (1769-1849), ingénieur français installé en Angleterre (cf. BM p.582). À propos de ce personnage, voir la lettre du 28 mai 1818 (ASR).

mon cher ami, de ne pouvoir te témoigner toutes mes félicitations/
sur les espérances que tes recherches intéressantes te promettent ;/
je fais les vœux les plus ardents pour que le succès couronne/
tes travaux, et que nous puissions recevoir les inspirations/
qui nous sont nécessaires. Malgré le vif désir que j'aurais/
de connaître tes ingénieux procédés, je te prie, mon cher/
ami, de ne rien en dire qui puisse les faire deviner, car/
les lettres peuvent être décachetées et ton secret pourrait être/
découvert, ce qui pourrait te priver de ta précieuse découverte¹⁸ ./

<En marge gauche de la troisième page, de la main de Joseph Hamel>

ton cher fils m'en/
donnait un peu trop/
à entendre dans/
sa dernière lettre¹⁹./
Je te prie de le lui/
faire observer en/
attendant que j'aie/
ce plaisir la moi/
même après sa réponse./

<De la main d'Isidore Niépce>

Le hasard m'a fait découvrir M^r Fitz-William²⁰, qui/
me donna son adresse ; j'ai eu l'honneur d'aller le voir,/
et il m'a rendu sa visite, il se porte fort bien, et il est/
fort content d'être en Angleterre : il m'a demandé, où/
nous en étions de nos travaux, et il a paru s'y intéresser./

<De la main de Joseph Hamel>

mais je ne crois pas qu'il veuille y prendre part./

<De la main d'Isidore Niépce>

adieu mon cher ami &./

<En marge gauche de la troisième page, de la main de Joseph Hamel>

Reçois mon cher ami pour toi et ma chère sœur²¹ les plus tendres embrasse-/
-ments, ainsi que l'assurance du plus vif attachement. Mes respects et compliments a/
toutes les personnes de notre connaissance, le bonjour à tous a tous nos gens (sic). Mes/
caresses aux fideles/
Pyrame et Tenor./
Bien de choses hon-/
netes et amicales/
de ma part aux chers/
cousins Ca^urley²² et/
Ternant²³ ainsi qu'à/
ma chère cousine./

¹⁸ Claude avait-il réellement peur qu'on vole les inventions de son cadet où s'agissait-il là d'un bon prétexte pour ne pas laisser entrevoir que les siennes n'étaient qu'imaginaires ? Toujours est-il qu'il réussira à convaincre son frère de ne pas livrer d'informations précises sur ses expériences sur la lumière nous privant ainsi de nombreux détails sur les essais réalisés par Nicéphore en Bourgogne.

¹⁹ Document inconnu.

²⁰ Le Vicomte de Fitz-William était une connaissance des Niépce. Il apparaît à plusieurs reprises dans la correspondance entre Nicéphore et Claude.

²¹ Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

²² Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretint avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

²³ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretint avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

<De la main de Joseph Hamel>
A M. M.N. Rue de l'Oratoire à Ch. s. S./
France ; paid 1/2/

<De la main d'Isidore Niépce>
répondu le 18 juin 1818²⁴/

<De la main de Joseph Hamel>
à sa lettre du 9 idem

²⁴ Document inconnu.